

Ariane : Vers une transition numérique éthique



Contexte & historique

Depuis 2018, le Mouvement associatif des Pays de la Loire anime un groupe de travail qui rassemble une dizaine de réseaux associatifs (dont le GRAINE Pays de la Loire) autour de l'évolution des pratiques et des usages du numérique dans les associations. Le projet ARIANE naît d'un constat : les pratiques, outils et impacts numériques des associations sont souvent en dissonance, voire en opposition, avec les valeurs portées par celles-ci.

La mise en œuvre effective ou le changement d'échelle est souvent freiné par certaines idées reçues telles que la complexité supposée des outils et leur faible adaptabilité aux usages associatifs courants. Un changement de pratiques est possible mais nécessite un accompagnement qui doit s'inscrire dans la durée pour garantir une évolution collective et durable de l'association.

Au regard de l'ambition et de la portée régionale du projet, le Groupe de travail s'est rapproché des services régionaux en charge de la gestion des crédits européens FEDER qui soutiendra le projet sur 2026-2027. L'initiative s'inscrit par ailleurs dans la continuité de la loi REENE 2021 avec une attention particulière portée aux acteurs associatifs qui sont bien souvent soutenus par les acteurs publics.

Le projet d'accompagnement

Le Groupe de travail propose un programme d'accompagnement basé sur un diagnostic approfondi de la structure associative. À partir des enjeux et des besoins identifiés par la structure, le projet ARIANE pourra se déployer selon des modalités diversifiées et couvrir plusieurs thématiques.

Cibles

Les associations des Pays de la Loire : quelle que soit leur taille, leur secteur d'activité et la présence ou non de salariés. Le projet se veut le plus accessible possible pour les associations, y compris financièrement. L'objectif projeté est d'accompagner 40 structures associatives sur le premier cycle de ce projet.

Objectifs

- ? Accompagner de façon opérationnelle la transition des pratiques numériques au sein des associations des Pays de la Loire
- ? Diffuser et faciliter l'appropriation des alternatives aux outils numériques monopolistiques, grâce à un travail pédagogique adapté à aux besoins des structures, sur une durée importante
- ? Contribuer au renforcement des écosystèmes de professionnels de l'accompagnement numériques en Pays de la Loire

Acteurs mobilisés

L'accompagnement sera réalisé par des acteur.ices de la médiation numérique des territoires, à l'échelle locale et/ou départementale, dans une volonté de mailler le territoire et de renforcer l'écosystème dans un contexte de fragilisation de ce secteur. Ce projet d'ampleur régionale est pensé avec l'ensemble des structures membres du Groupe de travail Numérique du Mouvement associatif, et en articulation avec les réseaux départementaux et régionaux de la médiation numérique, et les politiques publiques locales mobilisés sur le sujet.

Calendrier & Modalités

- ? Lancement d'un AMI régional afin de recruter des opérateurs territoriaux, acteur.ices de la médiation numérique des territoires qui accompagnerons les associations
- ? Etape de validation de l'entrée dans l'accompagnement est organisée entre l'association et les pilotes du projet Ariane. Celle-ci permet de s'assurer de la faisabilité de l'accompagnement et de l'adhésion de l'association aux valeurs et au cadre du projet Ariane.
- ? Réalisation d'un diagnostic approfondi, la structure se voit proposer un programme d'accompagnement sur mesure (jusqu'à 10 jours d'accompagnements pouvant être réparties dans le temps) et pouvant s'exprimer sous différentes modalités ; formations, initiation, appui à l'installation, retour d'expérience, tutorat etc.

Axes d'actions

[Échanger & Mutualiser](#)

Acteurs

[Mouvement associatif des Pays de la Loire](#)